

Comité Technique Local du 12 février 2015

Vague de fermetures au public

Le comité technique local (CTL) s'est réuni le 12 février (matinée). Il s'agissait du dernier CTL présidé par le directeur actuel, sur le départ.



La délégation **F.O.**-DGFIP Oise a lu la [déclaration liminaire](#) ci-contre.



En réponse la direction nous repasse son disque : les suppressions d'emplois sont une réalité, fermer au public serait un moyen de composer avec cet impondérable.



Monsieur le Président,

vous convoquez aujourd'hui le Comité Technique Local pour recueillir l'avis des représentants des personnels sur les réductions d'horaires d'ouverture au public que vous avez organisées dans les services de la DDFIP de l'Oise, et qui sont sans précédent.

Vous vous êtes toujours ouvertement déclaré favorable à de telles réductions de l'accueil à nos guichets depuis votre prise de fonctions dans l'Oise, et, en effet, vous vous êtes toujours montré prompt à accompagner les modifications sollicitées dans ce sens par les postes comptables.

Pour les élus **F.O.**-DGFIP Oise, il est naturel d'adapter les horaires d'un poste, dans un sens comme dans l'autre, en fonction des attentes des usagers et des collectivités, en fonction de l'organisation interne des collègues concernés qui sont seuls à même de savoir comment ils peuvent s'adapter pour fonctionner dans les meilleures conditions de travail, en assurant le meilleur service public. C'était bien le sens et la logique des textes en vigueur jusqu'alors.

Pour FO, une demande de changement des horaires d'accueil, si elle est à l'initiative des personnels concernés, est légitime.

Pour FO, ce fonctionnement simple et naturel d'adaptation d'une équipe à son travail et à son environnement relevait du bon sens.

Rien à voir avec la circulaire du 22 octobre 2014 émanant de la seule Direction Générale, imposant des réductions drastiques partout, et augurant sans mystère des nombreux emplois qui seront encore supprimés ces prochaines années.

Faut-il le rappeler, le 30 septembre dernier, le projet scandaleux présenté par la Direction Générale en Comité Technique de Réseau n'avait pas été validé ni cautionné par les représentants des syndicats nationaux. Il y était alors carrément question de décisions unilatérales des directeurs locaux sans aucune consultation des CTL !

Néanmoins, il n'en reste pas moins que notre avis est ici sollicité au niveau local sur des fermetures systématiques au public inscrites dans un cadre national a minima, non validé en CTR, ce qui en dit très long sur la qualité du dialogue social dans notre administration.

Depuis des années, **F.O.**-DGFIP dénonce les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires qui mettent en péril l'exercice des missions et la continuité du service public, tout en dégradant les conditions de travail des personnels.

Aujourd'hui, force est de constater que c'est l'administration qui met elle-même en place les conditions d'une restriction de l'offre de service à l'usager, espérant ainsi le "désintoxiquer", selon les propres termes de la Direction Générale, de l'accueil physique.

Alors même que la fusion, dont les personnels n'ont jamais voulu, a été mise en place dans le but affiché d'une amélioration du service au contribuable et à l'usager, de telles réductions d'ouverture au public témoignent désormais d'un véritable aveu d'échec de la fusion DGI-DGCP. De fait, l'administration se trouve dans l'incapacité de tenir ses propres engagements et n'a rien d'autre à proposer que des fermetures partielles afin de soulager les personnels qui n'en peuvent plus d'exercer leur mission de service public dans un contexte toujours plus pénible.

F.O.-DGFIP considère que ces nouveaux horaires de fermeture ne constituent qu'un traitement symptomatique, un palliatif administré dans l'urgence pour endiguer le ras-le-bol des collègues et assurer l'essentiel de nos missions avec les moyens qui nous restent. Mais tant que des emplois continueront de disparaître, le réseau continuera à être menacé puis démantelé, comme le prévoit sans mystère la Démarche Stratégique.

F.O.-DGFIP porte d'autres ambitions pour le service public et considère que la solution réside davantage dans des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux, notamment en termes d'effectifs.

■ Pour **FO**, il n'y a pas de République sans Service Public.

1) Procès-Verbal à approuver : CTL du 23 mai 2014

FO a demandé la précision de son explication de vote sur la formation professionnelle, car notre vote POUR traduisait l'attachement des personnels à leur service départemental de formation professionnelle, par opposition à ce que la démarche stratégique préconise (régionalisation).

Résultat des votes : **10 POUR = 5 F.O.-DGFIP + 3 CGT + 1 SFP + 1 CFTC**

2) Fermetures au public au 1^{er} avril 2015

Drôle de poisson d'avril pour les usagers de notre service public, la question des nouveaux horaires d'ouverture au public, lancée par la Direction Générale au travers d'une [circulaire](#), était en débat depuis novembre dans l'Oise.

FO cherche encore la logique qui a présidé au changement de politique locale entre la réponse qui a été faite au syndicat lors du CTL de novembre 2014, et le résultat de la consultation qui était aujourd'hui soumis à l'avis du comité technique...

D'un côté, les trésoreries ont pu bénéficier d'une consultation qui semble respecter toutes les souplesses possibles, comme on le voit à St Leu, Attichy, Lassigny, Noyon...

De l'autre, les "gros" CFP ont dû se contenter d'un choix contraint entre fermeture le mercredi ou le jeudi. Les propositions issues des *'brainstormings'* effectués sur chaque site n'auront donc servi à rien !

C'est le cas de Méru qui proposait de fermer le mercredi après-midi et le vendredi après-midi, cela n'a pas été soumis à la consultation.

C'est aussi le cas de Clermont qui proposait de fermer le vendredi, cela n'a pas été soumis non plus à la consultation.

A ce compte-là, pourquoi avoir demandé aux chefs de services de se concerter sur chaque site pour formuler une proposition locale ???

Ces exemples, parmi d'autres, ont généré beaucoup d'amertume et d'incompréhension.

[Le détail de cette consultation \(centres avec SIP\) est disponible sur notre site web.](#)

La direction nous répond qu'elle voulait harmoniser les horaires autant que possible sur les SIP du département.

Hé bien c'est raté, puisque Clermont se distingue en choisissant le jeudi, alors que les autres CFP ont opté pour le mercredi !

Et c'est encore raté, puisque les horaires d'ouverture ne figureront même plus sur les documents administratifs !

L'objectif de la DG est désormais de contraindre l'utilisateur à se rendre sur impots.gouv.fr pour trouver les horaires, afin de l'inciter à recourir aux services en ligne. Pour **FO**, ils sont surtout introuvables, y compris sur impots.gouv.fr où nous avons cherché beaucoup trop longtemps pour ne rien d'autre que des propositions de contact à distance !

Voulue par Bercy, la "désintox" de l'utilisateur est en bien marche... forcée !!!

Accueil > Contacts des particuliers

Contacts des particuliers

Vous avez une question ?

Commencez par consulter nos "Questions fréquentes" : vous y trouvez les réponses aux principales questions que se posent la plupart des gens.

► Les réponses à mes questions

Vous avez une démarche à faire ?

Pas besoin de vous déplacer ou de nous appeler ! Vous pouvez réaliser la plupart de vos démarches dans votre espace (déclarer, payer, réclamer,...).

► Mon espace Particulier

► Présentation de tous nos services en ligne

▼ Besoin de plus d'informations, de nous contacter ?

► Nous contacter à distance

► Contacter votre service local

► S'adresser au conciliateur fiscal de votre département

Pour vos élus **FO**, il aurait été plus respectueux de soumettre au vote des agents les propositions des sites. De plus, cela aurait permis d'avoir différents retours d'expérience : Méru en demi-journées, Clermont le vendredi, etc.

En effet, on ne sait pas comment les reports des usagers qui ont trouvé porte close vont s'effectuer, et si l'objectif affiché d'améliorer les conditions de travail n'est pas que de l'enfumage, il faudra faire le point assez vite (et non pas au bout d'un an comme le prévoit la circulaire, c'est beaucoup trop tard pour **FO**) et revenir en arrière ou modifier les plages si le besoin s'en fait sentir.

1) les CFP avec un SIP

SITE	HORAIRES	JOUR DE FERMETURE
Beauvais	8h30-12h00 et 13h30-16h00	Mercredi
Clermont de l'Oise	8h45 -12h15 et 13h30 -16h00	Jeudi
Compiègne	8h45 -12h00 et 13h15 -16h00	Mercredi
Creil	8h45-12h15 et 13h30 - 16h00	Mercredi
Méru	8h45-12h15 et 13h30-16h00	Mercredi
Senlis	8h45-12h15 et 13h30-16h00	Mercredi

FO regrette que l'ensemble des collègues à temps partiel le mercredi ne puissent pas "bénéficier" de la journée de fermeture dans la plupart des sites. Là encore, si l'objectif avait vraiment été d'améliorer les conditions de travail, il aurait fallu réfléchir à ne pas en écarter toute une frange des personnels...

2) les CFP > 10 000 habitants

SITE	HORAIRES	JOUR DE FERMETURE
Chambly	lundi, mardi et jeudi 8h30-11h45 et 13h30-16h15 vendredi 8h30-11h45 et 13h00-15h45	Mercredi
Chantilly	9h00-12h00 et 13h00-16h00	Mercredi
Crépy en valois	9h00-12h et 13h30-16h30	Mercredi
Noyon	8h30 12h00 et 13h30-16h00	Vendredi
Pont Sainte Maxence	9h00-12h00 et 13h00-16h00	Mercredi

Le détail de la [consultation correspondante](#) est disponible sur notre site web.

A savoir : Pendant les périodes de pics de charge (campagne IR, échéances...), soit 40 jours par an, les horaires d'ouverture seront élargis selon des modalités qui ne seront précisées que plus tard.

Résultat des votes : **6 abstentions = 5 F.O.-DGFIP + 1 CFTC**
4 CONTRE = 3 CGT + 1 SFP

La proposition globale soumise au vote correspond aux 3 tableaux encadrés.

FO ne pouvait pas voter CONTRE cette proposition qui est très attendue par de nombreux collègues, comme à Creil où la mesure est déjà en vigueur par anticipation.

Comme expliqué dans notre déclaration liminaire, bien évidemment, **FO** ne pouvait pas non plus voter POUR cette vague inédite de fermetures !



BULLETIN D'ADHESION 2015

à retourner à Maryse COZETTE, CREIL Municipale
 ou à **F.O.-DGFIP** 60 – 2 rue Molière – 60000 Beauvais

NOM :

Prénom :

Grade : échelon :

Quotité de travail :

AFFECTATION : n°Agora :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (**F.O.-DGFIP**)

Fait à, le

signature



SITE	HORAIRES	Jour de fermeture
Attichy	8h30 -12h00 et 13h00 -16h00	Lundi et vendredi
Auneuil	8h30 - 12h00 et 13h30 -15h45	Mercredi et vendredi
Bresles	9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Mercredi
Breteuil	9h00-12h00 et 13h30- 16h00	Lundi et jeudi
Chaumont en Vexin	8h30 - 12h00 et 13h30- 16h00	Vendredi
Estrées saint Denis	9h00 -12h00 et 13h00-16h00	Mercredi
Formerie-Songeons	8h30-12h et 13h30-16h	Vendredi
Froissy	lundi au mercredi 8h30-12h00 et 13h15-16h15 jeudi 8h30-12h00	Jeudi après midi et le vendredi
Grandvilliers	8H30-12h00 et 13h30-16h00	Vendredi
Lassigny	Lundi 13h30-16h00 mardi et jeudi 9h00-12h00 et 13h30-16h00 vendredi 9h00 à 12h00	Lundi matin le vendredi après midi et la journée du mercredi
Liancourt	lundi et jeudi 8h45-12h00 et 13h00-16h00 mardi et vendredi 8h45-12h00	Mardi et vendredi après midi, le mercredi toute la journée
Mouy	8h30-12 H - 13H00 -15h30	Vendredi
Nanteuil le Haudoin	lundi mardi jeudi 8h45-12h00 - 13h30-16h00 le mercredi et vendredi 8h45-12h00	Mercredi et vendredi après midi
Neuilly en thelle	lundi 13h30-16h30 mardi jeudi et vendredi 9h00-12h00 et 13h30-16h30 mercredi 9h00-12h00	Lundi matin mercredi après midi
Noailles	8H30 12H00 et 13H00 15H00	Vendredi
Ribecourt-Dreslincourt	8h30-12h00 et 13h30-16h	Vendredi
Saint Just en Chaussée	lundi 13h30 -16h00 mardi au jeudi 8h30-12h00 et 13h30 16h00	Lundi matin vendredi toute la journée
Saint Leu d' Esserent	mardi au vendredi 8H30-12H30	Lundi du mardi au vendredi l'après midi
Sérifontaine	8h30-12h00 et 13h45-16h15	Vendredi
Thourotte	lundi mardi jeudi 8H30-12 H – 13H15-16H mercredi 8H30-12 H	Mercredi après midi vendredi toute la journée

Le détail de la [consultation de ces trésoreries](#) est disponible sur notre site web.

3) Questions diverses

- **FO** a demandé que les parents de jeunes enfants qui préparent le concours de contrôleur 1^{ère} classe puissent bénéficier du contingent de 3 jours d'autorisation d'absence, et ce bien que la DGFIP n'organise pas de préparation dédiée. La direction transmet notre demande à Bercy...
 - Puisque les conditions de l'accueil sont revues dans tous les services de la DGFIP, le plus souvent sur 4 jours, **FO** a demandé si un module de travail sur 4 jours à 100% (ou à 90%) pouvait être proposé aux personnels, afin de lutter contre le temps partiel subi, le plus souvent par les jeunes parents en panne de solution de garde. L'idée est lancée...
 - Des négociations sont en cours entre la DGFIP, La Poste et la direction locale, pour s'adapter à la fermeture de nombreux guichets postaux. Le président espère s'acheminer vers des dégagements par transporteurs de fonds partout, à une fréquence réduite, pourquoi pas tous les 15 jours à terme.
- En 2014, il y a eu 20% de dégagements de moins qu'en 2013, et dans le même temps 40% de sommes dégagées en moins aussi ! Le plafond de 300€ à nos guichets et la généralisation des terminaux CB ont donc produit leurs effets.
- **FO** a demandé - à nouveau - des chiffres actualisés sur le centre de contacts : ils nous seront transmis.